



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Rouen, le 29 mai 2020

Chers Parents,

« *Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.* »

(Nicolas Boileau)

En ce temps de pandémie, ces vers de Boileau prennent tout leur sens.

En effet depuis le 16 mars, via le Rectorat, le Ministère de l'Éducation Nationale n'a cessé de nous envoyer des circulaires qui pouvaient, d'heure en heure ou de jour en jour, se contredire ou se compléter, balayant les stratégies que nous avons pu mettre en place.

Beaucoup de vos mails traduisent votre impatience légitime : que les enfants reprennent le chemin de l'école à temps plein, le plus rapidement possible.

A ce jour, comme tous les établissements de l'Enseignement Catholique de Rouen, il nous est impossible de scolariser tous les enfants désireux de retourner à l'école. Cependant, à compter du 4 juin, tous les enfants de l'École pourront être scolarisés à mi-temps en élémentaire et 1 jour sur 3 en maternelle.

Les enfants seront accueillis à l'école à partir de 8h00 et devront quitter l'établissement à 17h00 au plus tard (Il n'y aura ni garderie ni étude).

L'accès Rue du Champ-des-Oiseaux sera ouvert aux horaires habituels, l'accès rue de l'Avalasse est maintenu.

La restauration sera assurée par notre prestataire.

Le protocole sanitaire défini par le Ministère sera respecté.

Pour la sécurité de tous et de chacun, nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires suivantes :

- le port du masque est obligatoire pour les adultes dans l'enceinte de l'Institution ;
- prendre la température de vos enfants chaque matin ;
- ne pas scolariser un enfant ayant une température égale ou supérieure à 37,8° ;
- nous signaler tout cas de COVID dans votre entourage ;
- éviter les rassemblements lors de l'entrée et de la sortie des classes ;
- ne pas stationner dans la cour après avoir déposé votre enfant.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves de l'École. Il est proscrit pour les élèves de Maternelle.

Les enseignantes seront en classe à temps plein ; il ne leur sera donc plus possible d'assurer de visioconférences.

Les enfants restant à la maison continueront à recevoir les documents leur permettant de poursuivre leurs apprentissages.

Vous trouverez en pièce jointe le planning concernant votre enfant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

Sœur Chantal GREFFINE

Directrice de l'École

Maternelle  
Élémentaire

Collège  
Lycée

Internat

39, rue de l'Avalasse  
76 000 ROUEN

02 35 71 23 55  
Fax : 02 35 71 18 12

JP2Sup

48, rue du Champ-  
des-Oiseaux  
76 000 ROUEN

02 35 89 00 01  
Fax : 02 35 88 90 56

accueil@  
institutionjeanpaul2.fr

www.  
institutionjeanpaul2.fr

